



CHAMBRES
D'AGRICULTURE

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 21

Fax :

N° Siret : 18460002100010

N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

FACTURE

ORIGINAL

N° OR : OCTA 12152 1
N° Bordereau :
Pièce : TR2501519
Exercice : 2025
Date : 17-06-2025
Page : 1 / 1

GAEC CHATEAU SAVIN
336 RUE DU CHATEAU
46160 GREALOU
FRANCE

Référence à rappeler : 2025 / TR2501519

Objet : Abonnement MesParcelles campagne 2025

Prestataire : BALZERGUE COLINE

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
156003 mesparcelles formule Premium	1	395,000	395,00	20,00
156851 Offre JA -50% Formule Premium	1	- 197,500	- 197,50	20,00

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00	Devise : EUR
Montant HT	197,50	197,50
Base de TVA	197,50	197,50
Montant TVA	39,50	39,50
Total TTC	237,00	237,00
Net à payer	237,00	237,00

Règlement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT

IBAN : FR761007146000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement

conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

----- Coupon à retourner -----

Virenet 6 18/07/25



Etablissement : D46S01 CDA LOT
0915796 GAEC CHATEAU SAVIN
Date échéance : 17-07-2025

Référence à rappeler : 2025 / TR2501519

CHQR Paiement par chèque à l'échéance

Montant Net en EUR :

237,00